



Transport et cartes d'accès

- Stationnement ou débarcadère devant votre domicile

Vous êtes une personne à mobilité réduite et votre stationnement devant votre domicile est toujours occupé? Il vous est impossible de mettre votre voiture à proximité de la maison ou de permettre au transport adapté de venir vous chercher sans vous déplacer à plusieurs mètres de votre résidence? Vous avez donc besoin d'un stationnement réservé devant votre domicile (pour les premiers conducteurs d'un véhicule) ou d'un débarcadère pour le transport adapté.

Il suffit de contacter la Direction des travaux publics de votre arrondissement pour en faire la demande, en composant le **311** et n'oubliez pas de demander votre arrondissement. Par la suite, un agent technique vous contactera. Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous y avez droit. Il est à noter que certaines conditions s'appliquent et que les parents d'un enfant à mobilité réduite peuvent également en faire la demande.

- Vignette de stationnement amovible de la SAAQ

Vous êtes une personne à mobilité réduite? Procurez-vous la vignette amovible pour les déplacements en voiture lorsque vous êtes conducteur ou passager. Ainsi, vous aurez droit aux stationnements réservés sur la rue, dans les centres commerciaux, aux cinémas et dans tous les endroits où il y a des stationnements réservés pour les personnes à mobilité réduite. Il est à noter qu'un certificat médical est requis.

La vignette est délivrée à la personne à mobilité réduite en même temps qu'un certificat d'attestation que la personne doit toujours conserver avec elle. Utiliser une vignette sans passager à mobilité réduite constitue donc une infraction au Code de la route. Notez que la vignette ne doit jamais être accrochée au rétroviseur lorsque votre voiture roule sur la route.

Pour vous procurer le formulaire de demande, vous pouvez téléphoner au :

514 873-7620

Personnes sourdes ATS / ATME : 514 954-7763

Site Internet : <http://www.saaq.gouv.qc.ca/>

- Programme d'adaptation de domiciles(PAD)

Le Programme d'adaptation de domiciles (PAD) offre une aide financière aux personnes vivant avec une déficience pour les aider à payer le coût des travaux nécessaires pour rendre accessible leur logement et l'adapter à leurs besoins. Ce programme s'adresse à toute personne handicapée, limitée dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes, sans égard à ses revenus.

L'aide financière correspond au coût des travaux reconnus par la Société d'habitation du Québec pour réaliser les adaptations qu'elle aura autorisées. Cette aide est versée après l'exécution des travaux et peut atteindre entre 4 000 \$, 8 000 \$ ou 16 000 \$, selon si vous êtes propriétaire ou locataire. Il faut faire la demande auprès de la Société d'habitation du Québec.

Téléphone : 1 800 463-4315

Télécopieur : 514 873-8340

Site Internet : http://www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/adapter_domicile.html

Par la suite, le responsable du Programme PAD de la Ville de Montréal vous contactera pour vous indiquer les étapes à suivre.



- Sinistre ou incendie : dormez sur vos deux oreilles!

En cas de sinistre, les pompiers viendront vous secourir plus rapidement...

Si vous êtes une personne âgée ou une personne vivant avec une déficience ou que vous éprouvez de la difficulté à vous déplacer, il peut être difficile de quitter votre résidence en cas d'incendie ou de sinistre. Les pompiers peuvent vous aider à sortir de façon sécuritaire et rapidement de votre résidence.

Pour cela, vous n'avez qu'à vous inscrire au recensement des personnes à mobilité réduite du Service de sécurité incendie de Montréal (SPIM). Avec ces renseignements, les pompiers pourront intervenir plus efficacement en cas d'urgence grâce à un service informatisé qui avertit les pompiers lorsque votre domicile est identifié lors d'un sinistre ou d'un incendie. N'oubliez pas de les informer de tout changement lié à votre situation.

Pour vous inscrire, appelez au **514 872-3775**.

- Le Programme d'Accompagnement en Loisir

Le Programme d'accompagnement en loisirs (PACL) offre des activités de loisirs intégrées, avec des accompagnateurs formés, aux enfants qui ont besoin de support pour participer aux différentes activités. Ce programme permet aux jeunes enfants, aux adolescents et aux adultes handicapés de vivre dans leur milieu et de s'intégrer avec le soutien d'un accompagnateur. La date limite pour les inscriptions est à la fin du mois de mars de chaque année.

Pour plus d'information sur le programme, visitez le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui gère le programme au <http://www.mels.gouv.qc.ca/loisirSport/>

Pour de plus amples renseignements pour l'île de Montréal, communiquez avec AlterGo au **514 933-2739, poste 219** ou par courrielinfo@altergo.net ou visitez leur site Internet : www.altergo.net

- Vignette d'accompagnement touristique et de loisir à Montréal (VATL)

La vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) permet la gratuité à l'accompagnateur de la personne (12 ans et plus) ayant une déficience ou un problème de santé mentale permanente.

Pour présenter une demande de vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL), il suffit de remplir le formulaire de reconnaissance du besoin d'accompagnement. Pour ce faire, vous n'avez qu'à fournir les informations demandées en ligne et soumettre votre formulaire. Aucun formulaire en papier n'est accepté, car toutes les demandes sont traitées par informatique. Pour remplir le formulaire en ligne et connaître tous les endroits au Québec qui acceptent la vignette : <http://www.vatl-tlcs.org/>. Pour plus d'informations, communiquez avec AlterGo, au **514 933-2739, poste 241** ou par courriel à info@altergo.net

[Liste des lieux acceptant la vignette d'accompagnement](#)



- Carte d'accompagnement de la Société des Transports de Montréal

La carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal (STM) s'adresse aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle, psychique ou visuelle dont les limitations fonctionnelles justifient le besoin d'accompagnement à l'utilisation du réseau régulier. La carte d'accompagnement permet un accès gratuit à l'accompagnateur sur le réseau d'autobus et de métro. Il n'y a aucun coût rattaché à l'émission de la carte d'accompagnement de la STM.

Pour plus de renseignements sur la carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal, communiquez avec la Société de transport de Montréal au **514 280-8211, poste 4**. Pour tous les services du transport en commun adaptés par autobus, par métro ou par train, visitez le site Internet : <http://www.stm.info/t-adapte/index.htm>

- Carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar

La Carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar s'adresse à toutes les personnes handicapées, âgées de huit ans et plus, ayant besoin d'un accompagnement pour leurs déplacements interurbains. Elle leur permettra d'obtenir, sans frais supplémentaires, sans procédures complexes et sur l'ensemble du réseau interurbain québécois, par autocar, un titre de transport gratuit pour la personne accompagnatrice.

Quels sont les critères?

- Incapacité à vous déplacer de manière autonome pour vos déplacements interurbains en autocar
- Incapacité à vous orienter dans le temps et dans l'espace pour l'ensemble d'un déplacement
- Incapacité à communiquer de façon verbale ou gestuelle
- Incapacité d'assurer votre propre sécurité ou celle des autres voyageurs

Il n'y a aucun coût pour la carte qui est émise pour une durée de cinq ans. Pour obtenir le formulaire de demande de cette carte, vous pouvez le faire en téléchargeant le formulaire sur le site de l'APAQ <http://www.apaq.qc.ca/> ou en téléphonant au **418 522-7131, poste 26** -

Courriel : apaq@apaq.qc.ca

Transporteurs connus reconnaissant la carte Interurbain à Montréal et à la Station Centrale :

AUTOBUS GREYHOUND INC.

505, boulevard de Maisonneuve Est

Montréal (Québec) H2L 1Y4

Téléphone : 514 287-1590

Courriel : salbert@greyhound.com

AUTOCARS ORLÉANS EXPRESS INC. (Groupe Orléans Express)

740, rue Notre-Dame Ouest, bureau 1000

Montréal (Québec) H3C 3X6

Téléphone : 514 395-4000 (Montréal) ou 418 525-3043 (Québec)

Courriel : montreal@orleansexpress.com

Internet : www.orleansexpress.com